

Un petit nouveau d'AES sur Juristudiant !

Par **Zelon**, le **18/09/2016** à **16:36**

Bonjour,

J'ai 21 ans et je suis actuellement en L3 AES à l'Université de Perpignan. Etudiant pendant l'année, je suis habituellement animateur en colonie de vacances l'été et j'aimerais intégrer un Master de droit l'année prochaine. [smile16]

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/09/2016** à **16:45**

Bonjour et bienvenue sur juristudiant.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions sur vos matières juridiques.

Par **Zelon**, le **18/09/2016** à **16:46**

J'aimerais savoir si l'un d'entre vous connaît un AES dans un Master de droit et si il s'en est bien sorti ?

En gros : Est qu'un AES peut s'en sortir en M1 Juridique ?

Par **philippelebel**, le **18/09/2016** à **18:52**

Salut Zelon,

Personnellement je connais trois personnes qui ont fait une licence AES avant de dévier en droit lors de leur M1. Ils s'en sont tous bien sortis (il y en a même un qui a continué en thèse !) mais bien sûr, au prix de beaucoup d'efforts et de discipline.

Si, c'est vraiment ce que tu souhaites faire, n'hésite pas mais attend-toi à une année chargée en travail. Tu auras sûrement des lacunes par rapport aux autres étudiants, notamment s'agissant de la méthodologie des exercices juridiques car je pense qu'en AES ils insistent bien moins sur cela. Revois donc bien cette méthodologie pour bien te préparer.

Bon courage en tout cas !

Par **LouisDD**, le **18/09/2016** à **19:14**

Bienvenue !

J'espère que vous réussissez vos études et que vous trouverez les réponses à vos questions sur ce super forum !

À plus

Par **Zelon**, le **18/09/2016** à **20:06**

J'avais une deuxième question :

Est ce que lorsqu'on arrive en M1 juridique il faut se mettre à jour dans les cours par rapport aux licenciés de droit ?

Et si oui comment faire ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/09/2016** à **22:09**

Bonjour

Je rejoins philippelebel.

Sinon, je pense qu'un AES doit impérativement se mettre à jour s'il poursuit dans un M1 juridique. Soit vous avez des professeurs sympas à qui vous pouvez demander des photocopiés, soit il faudra vous auto-former, en vous plongeant le nez dans les bouquins.

Par **Yn**, le **19/09/2016** à **09:54**

[citation]En gros : Est qu'un AES peut s'en sortir en M1 Juridique ?[/citation]

Il faut bien distinguer deux choses :

1/ Obtenir un M1 en venant d'AES... c'est envisageable. Les statistiques ne jouent pas en ta faveur, tu auras des difficultés, tu devras travailler (plus que la moyenne des étudiants, j'entends), tu passeras sûrement par les rattrapages... Mais tu peux toujours réussir.

2/ Ceci dit, un M1 de droit pour un M1, c'est bien mais ça ne mène pas à grand-chose. Aujourd'hui, le M1 n'est ni plus ni moins que l'autorisation à candidater en M2, et c'est là que ça se complique en raison de la sélection opérée.

La question n'est donc pas "vas-tu réussir en M1", mais "quel est le projet en venant en droit

?"

Par **Zelon**, le **19/09/2016** à **14:31**

Au pire si je demande les cours de L1, L2 et L3 droit à un licencié de droit ça passe ?

Les cours de droit se suffisent ils à eux mêmes pour un mec qui entre en M1 juridique ?

Perso j'ai eu un bac STG, j'ai arrêté les cours pendant un an je suis entré à la fac à 19 ans en AES et j'ai fini la L1 avec 13 de moyenne et la L2 avec 14 de moyenne (major de promo en L2 et 15,12 au S4)

Là je viens d'entrer en L3 et j'hésites particulièrement entre un Master Administration Publique et un Master Droit des Affaires

(j'envisage aussi d'aller pourquoi pas en Master Justice Procès et Procédures)

Par **Zelon**, le **19/09/2016** à **14:36**

En gros, mon projet c'est d'aller jusqu'en Master 2 et d'ensuite intégrer un IEJ pendant un an pour me préparer au CRFPA, passer le CRFPA pour entrer à l'école des avocats de Montpellier et ensuite devenir avocat en droit public.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/09/2016** à **15:12**

Bonjour

Tout d'abord félicitation pour vos notes. Mais comme le dit Yn, les AES qui arrivent en droit rencontrent souvent des difficultés. Ce qui est parfaitement normal, vous changez de domaine. Vous avez fait du droit, certes mais pas autant et pas de la même façon que vos futurs camarades.

Le mieux aurait été de basculer direct sur une L3 de droit, si bien sûr cela est possible dans votre fac.

[citation] Aujourd'hui, le M1 n'est ni plus ni moins que l'autorisation à candidater en M2[/citation]

Bien d'accord, avec un M1 mise à part des concours, on ne peut pas aller bien loin.

[citation] Au pire si je demande les cours de L1, L2 et L3 droit à un licencié de droit ça passe ? [/citation]

Il faut vraiment connaître des personnes de confiance. Je vous conseille plutôt de prendre des manuels. Vous pouvez commencer à utiliser "les carrés", puis s'il y a des points que vous voulez approfondir vous pouvez prendre des manuels plus conséquents.